

LES RABBINS FRANCAIS ET L'ANTISEMITISME (1880-1905)

« La France qui a été la première à éteindre la honte de Yehoudah est notre Palestine, ses montagnes sont notre Sion (...). La nation la plus asservie priera pour celle qui a délié les chaînes des esclaves ! » s'écrie juste après le décret d'émancipation des Juifs de France en 1791 un Israélite dans *La Chronique de Paris*¹. Plus d'un siècle plus tard le grand rabbin Émile Lévy de Bayonne s'adresse ainsi à ses fidèles : « Aujourd'hui la France affaiblie, déchue de son rang et de son crédit de première puissance n'élève plus en faveur des persécutés, (...) une voix jadis si écoutée. Et comment pourrait-elle se constituer leur défenseur en dehors, lorsqu'à l'intérieur, elle a à lutter contre des idées rétrogrades et barbares qui menacent de la submerger (...) Un poison pernicieux s'est infiltré dans la société (...) obscurcissant même la tradition française éprise de loyauté, de générosité ! »². Ce discours amer du grand rabbin Lévy témoigne de la profonde désillusion provoquée par la vague d'antisémitisme de la fin du XIX^e siècle en France.

Comment les Juifs français et plus précisément leurs rabbins ont-ils réagi à cette vague là ? Y eut-il une politique concertée des institutions juives de France ou plutôt des initiatives individuelles ?

1. *Chronique de Paris*, n° 94, 7 avril 1792. Source communiquée par Mme Béatrice Philippe.

2. Grand rabbin (G.R.) E. LÉVY, *Israël au XIX^e siècle*, Bayonne, 1990, p. 9-13.

Il faut souligner en premier lieu que les Juifs français n'étaient absolument pas préparés à affronter la tempête. Près d'un siècle de processus d'assimilation, sans crise antisémite majeure, s'était accompagné d'une croyance inébranlable en la France. Le mythe fondateur de cette foi est bien sûr l'émancipation de 1791, premier acte de ce type réalisé en Europe.

La force de cette idéologie de l'assimilation et du patriotisme qu'elle a produit a empêché les Juifs français de prendre la juste mesure du mouvement qui allait se développer, et les a désarmés, les plongeant dans la stupeur et le désarroi. « Quel est le philosophe qui (y) aurait cru ? »³ déclare en 1898 le grand rabbin de Nancy.

Le désarroi connu par les Israélites français va s'accompagner pour beaucoup de résignation et de passivité, ce que certains dans la communauté dénonceront.

Ainsi le grand rabbin Lazare Wogue, responsable de *L'Univers Israélite* plaidera en 1893, sans se faire d'illusions sur la capacité de la communauté à le lancer, en faveur d'un « journal "antidrumontiste" (...) une feuille quotidienne à bon marché, (...), ripostant sans délai aux calomnies »⁴.

Ce journal un certain Isidore Singer jeune auteur et rédacteur juif autrichien, le lancera. Intitulé *La Vraie Parole* par référence bien sûr à *La Libre Parole* de Drumont, malgré l'appui du grand rabbin de France Zadoc Kahn, et la collaboration d'auteurs chrétiens et juifs prestigieux tels que James Darmesteter, Renan, Salomon Reinach et Anatole Leroy-Beaulieu, ce journal faute de soutiens financiers suffisants cessa de paraître en novembre 1894 au moment où éclatait l'Affaire Dreyfus. Indice significatif, selon Michaël Marrus, ni l'Alliance israélite universelle ni les rabbins parisiens n'avaient souscrit un seul abonnement⁵.

Isaïe Levailant, rédacteur en chef de *L'Univers Israélite* en 1896 (qui signe B.M.) explique la passivité des responsables de la communauté juive par le fait que dans un premier temps ils n'ont perçu dans le mouvement antisémite « qu'un coup de mains d'aventuriers ». Or il « a fini par devenir la revanche du cléricanisme vaincu »⁶. Il en appelle donc désormais à une réaction énergique des institutions communautaires.

La naissance de cette vague antisémite est située au tournant des années 1880. Ainsi dans sa rétrospective sur l'année écoulée, le 1^{er} janvier 1881, le grand rabbin Lazare Wogue note non sans trouble une montée sensible de l'antisémitisme en France qu'il n'avait pas remarquée l'année précédente⁷.

3. G.R. I. BLOCH de Nancy, *Sermons*, Paris, 1898.

4. *Univers Israélite (U.I.)*, n°13, 16 mars 1893, T. 48, p. 396.

5. M. R. MARRUS, *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, Calmann-Lévy, 1972, p. 173.

6. *U.I.*, n°51, 11 septembre 1896, T. 51, p. 742.

7. *U.I.*, 1^{er} janvier 1881, cité dans MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 148. L'historien rappelle aussi que c'est fin 1881 qu'est édité à Montdidier un des premiers journaux antisémites, *L'Anti-Juif*. Le G.R. Isaac BLOCH aussi situe le début de la vague à cette période, cf. *Sermons*, op. cit., p. 173.

Comment comprendre ce phénomène ? L'antisémitisme apparaît, dans la France des droits de l'homme, en fait comme une anomalie importée notamment d'Allemagne. C'est un leitmotiv constant. Ainsi le grand rabbin Isaac Lévy de Vesoul, dans une polémique avec un journaliste, parlera de l'antisémitisme comme d'une « mauvaise marchandise allemande dont l'Allemagne ne veut plus »⁸.

Ainsi les antisémites qui se prétendent des patriotes français ne seraient que les colporteurs d'une idéologie propre au pays ennemi ! Ils se rencontrent paradoxalement aussi bien chez des « fanatiques » chrétiens que, fait déconcertant, chez leurs opposants idéologiques libre-penseurs⁹.

Pour le grand rabbin Isaac Bloch de Nancy, l'antisémitisme se fonde sur des « antipathies inspirées par une éducation arriérée », et illustre ces « retours ataviques qui, selon la science, remuent dans le fond obscur et inconscient des âmes de vieux levains déposés par les âges barbares »¹⁰. C'est peut-être avant la lettre ce qu'on appellera le retour du refoulé...

Certains, tactiquement, verront dans les antisémites des patriotes, certes, mais qui n'ont pas compris qu'en s'en prenant aux Juifs, ils s'opposent à d'autres patriotes, desservant ainsi la cause de la nécessaire union autour de la Patrie ! Juifs et antisémites, selon le grand rabbin de Paris, J.-H. Dreyfuss en 1898 sont « comme des enfants qui, chérissant chacun leur mère d'une affection ardente, se jalourent quelque peu comme poussés par une sorte de rivalité dans l'expression de leur dévouement envers elle (...). De là une certaine défiance mutuelle qui, en se prolongeant, risquerait (...) d'affaiblir, par la contrariété de nos efforts, l'efficacité de notre tendresse filiale et de notre dévouement »¹¹. On veut piéger ici les antisémites sur leur propre terrain : le patriotisme. Un tel discours demeure néanmoins l'exception.

Pour la plupart des rabbins les antisémites menacent la société française dans son ensemble : l'antisémitisme serait le baromètre de la situation morale et démocratique d'un pays. Et le grand rabbin Isaac Bloch explique en 1892 que « c'est parce qu'Israël est une protestation vivante contre le despotisme moral ou matériel que les tenants du despotisme cherchent à le réduire au silence de la mort »¹². Et de son côté le grand rabbin David Haguenu sept ans plus tard affirme : « Le traitement qui nous est réservé peut servir en quelque sorte à mesurer le degré d'avancement d'une civilisation », diagnostiquant à son époque « un affaiblissement du sens moral »¹³.

8. *Archives Israélites (A.I.)*, 1886, T. 46, p. 395.

9. *Famille de Jacob*, 1874-1875, p. 395.

10. G.R. I. BLOCH, *Sermons*, op. cit., p. 178.

11. *A.I.*, 1^{er} décembre 1898, p. 387, cit. in MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 121 note 5.

12. G.R. I. BLOCH, Roch Hachanah, 22 septembre 1892, *Sermons*, op. cit., p. 177.

13. G.R. D. HAGUENAU, « Devoirs des Juifs envers les Juifs », Pâque 1899, dans *Discours et prières*, Paris, 1932.

Une fois diagnostiqué le phénomène de l'antisémitisme, comment y répondre ? Un Théodore Reinach, après le succès inattendu de *La France Juive* de Drumont en 1886, prône « le silence du dédain »¹⁴. *L'Univers Israélite* trouvera dans son ensemble le rabbinat réservé face aux attaques antisémites, attribuant cette réserve à sa « position officielle » qui limitait sa possibilité d'action¹⁵.

Cette prudence ou passivité qui caractérise l'action du consistoire central sera illustrée par exemple par sa réaction minimale à la violente agression dont fut victime le rabbin Bloch de Versailles à l'été 1899 : l'envoi d'une simple lettre de sympathie¹⁶.

Pourtant le grand rabbin Zadoc Kahn mettait en garde contre le « silence de dédain » qui risquerait d'accréditer aux yeux de l'opinion les mensonges antisémites.

En 1896, *L'Univers Israélite* salue en lui un vibrant mobilisateur des énergies de la communauté juive qui donne tort à ceux qui doutent de la possibilité de « faire face par phalanges épaisses aux coalitions ennemies (...) »¹⁷.

Par ailleurs le grand rabbin, plus discrètement, apportera un soutien généreux aux dreyfusards et semble avoir pris l'initiative de créer un petit comité contre l'antisémitisme (dont on entendra parler officiellement seulement en 1902 !). Ce comité « semble avoir financé la publication d'un certain nombre de brochures et d'autres écrits contre l'antisémitisme et contribué dans une faible mesure à faire battre les candidats antisémites lors des élections »¹⁸.

Un certain nombre de rabbins réagiront à la vague antisémite dans deux directions : d'une part en mobilisant leurs fidèles par leurs sermons, et d'autre part en répondant dans la presse non juive aux attaques dont elle se fait l'écho.

La prédication sera utilisée comme une arme de combat intra-communautaire. Ainsi c'est pour faire pièce aux antisémites que fut publié à l'initiative du grand rabbin Benjamin Mosse d'Avignon un recueil intitulé *La Révolution française et le Rabbinate français* qui réunissait la quasi totalité des discours rabbiniques tenus le 11 mai 1889 lors de la commémoration officielle du centenaire de la Révolution dans les synagogues.

La publication de la troisième série de sermons de Zadoc Kahn en 1895 vise, aux yeux des *Archives Israélites*, le même objet : « Montrer le judaïsme sous son vrai jour »¹⁹.

14. *Revue des études juives*, vol. XV (1887), cit. dans MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 167.

15. R. T. « Les fonctionnaires religieux », *U.I.*, 21 janvier 1898, p. 551, et MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 258.

16. Archives du Consistoire central, P.V. 27 juin 1899, dans MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 267.

17. *U.I.*, « Serrons les rangs », n°13, 18 décembre 1896, p. 403.

18. MARRUS, *Les Juifs de France*, op. cit., p. 275-276.

19. *A.I.*, 10 janvier 1895, p. 14-15.

Le recueil du centenaire de la Révolution va être l'occasion pour les rabbins de mettre 1789 au service de 1889 contre l'antisémitisme.

L'Ancien Régime se caractérisait « par l'inégalité entre les gens ». Les antisémites refusant l'égalité civique aux Juifs relèvent de l'Ancien Régime et sont donc les ennemis de la nation née de la Révolution. Comme gages de patriotisme on va rappeler le sang versé pendant la guerre de 1870 et d'autres, le choix de 15 000 Juifs de quitter l'Alsace pour la France et plus généralement, la contribution israélite aussi bien dans le domaine militaire qu'économique, culturel, scientifique etc., au développement de la nation (thème récurrent du discours juif patriotique). « Nous sommes-nous montrés dignes de si grands bienfaits (l'émancipation) ? Il (l'israélite) s'est assimilé avec une rapidité prodigieuse »²⁰. L'assimilation est ici perçue comme un témoignage de patriotisme au même titre que le sang versé pour la France.

Le patriotisme français se confond avec l'amour de la Révolution fraternelle. Aussi Drumont et ses émules ne sauraient donner un plus grand motif de fierté patriotique aux Juifs en déclarant qu'ils sont les instigateurs de la Révolution. On lui opposera aussi chez les rabbins le... pardon patriotique. Même mauvais citoyen, lui et ses émules sont français. Ils sont à « plaindre » (*sic*) car ils sont encore « esclaves de préjugés »!

Deux discours sur trois dans ce recueil de 1889 minimisent l'influence des antisémites (parlant de « petit nombre de fanatiques »). N'y-a-t-il pas unanimité, de la gauche et de la droite, pour condamner l'antisémitisme ? « Oui, aveugles ennemis des juifs, si vous êtes assis à gauche écoutez l'abbé Grégoire » et à droite, « écoutez le sage monarque » (Louis-Philippe)²¹.

Aussi faut-il s'élever « au dessus de ces petites misères ». Un siècle d'émancipation justifie cette confiance. Cependant l'inquiétude croîtra rapidement quelques années plus tard avec le développement de l'affaire Dreyfus. L'amertume aussi, en constatant que si les Juifs ont massivement renoncé à la pratique de leur judaïsme pour une assimilation rapide aux us et coutumes de leurs compatriotes, ceux-ci ne leur en surent pas gré : « La culture générale avait ses lois, (...), Israël s'y soumit et l'on sait avec quel abandon (...) » constate le grand rabbin J.-H. Dreyfuss de Paris en 1890. Israël illustrerait le propos d'Isaïe (XLIX, 3-4) qui déclare : « J'ai peiné en vain (...) pour mériter l'estime de la société (...). J'ai consumé ma force inutilement, puisqu'aussi bien je suis suspect » (traduction adaptée du verset d'Isaïe par le rabbin Dreyfuss)²².

20. Rabbin A. BLOCH de Toul, in B. Mossé, *La Révolution française et le Rabbinate français*, Paris, 1890, p. 41.

21. G.R. BLOCH d'Algérie, id., p. 70.

22. G.R. J. H. DREYFUSS, *Sermons et allocutions*, 1^{re} série, Paris, 1908, p. 120-122, Sermon : « Comment Israël peut-il se faire aimer ? », samedi 10 mai 1890.

Par ailleurs comment reprocher à Israël un fort sens de la solidarité causé par l'antisémitisme ? « Est-ce notre faute ? (...) Le malheur est le terrible berger qui rassemble les brebis éparées »²³, déclare le grand rabbin Hagueneau. On réfute les arguments adverses et pourtant dans une certaine mesure on accepte de se situer sur leur terrain. On dénonce dans les mêmes sermons d'un côté « la solidarité morale » imposée par les antisémites, qui conduit à « attribuer à la généralité d'Israël les fautes de quelques uns », mais d'un autre côté on demande à chaque Juif d'en tenir compte, intégrant par là finalement l'argument antisémite : « Que chaque juif considère que ses actes engagent la généralité de ses coreligionnaires »²⁴, déclare le grand rabbin Dreyfuss en 1886. Et là, la dénonciation de l'antisémitisme va être exploitée pour dénoncer les Juifs qui, ayant abandonné le judaïsme et ses valeurs morales auraient abandonné le « bien », justifiant dès lors l'antisémitisme ! Leurs agissements ont « fourni une thèse facile » aux détracteurs, affirme en 1895 le grand rabbin Hagueneau²⁵.

Le discours sur l'antisémitisme va ainsi se muer en discours sur les différents types de Juifs confrontés aux événements.

On salue certes les « Juifs de cœur » qui y ont tous réagi, tout en déplorant ce judaïsme de circonstance, judaïsme contraint. Et le grand rabbin Hagueneau de critiquer ceux qui refusaient d'écouter « ceux qui percevaient les grondements de la marée montante ». Mais même si le Juif n'est qu'un Juif de cœur, il est déjà essentiel qu'il ne soit pas indifférent. Car l'indifférent doit « quitter son indifférence : on ne lui demande pas s'il pratique ou pas : il doit rejoindre les rangs ». Toutes les bonnes volontés et les compétences doivent être mobilisées.

Et de dénoncer enfin les « Juifs honteux ou renégats, rares heureusement, qui n'ont pas tressailli sous les outrages qu'on déverse sur leurs coreligionnaires (...) ou ces « traîtres » qui ont offert leurs services ailleurs »²⁶. Sont visés ici des Juifs tels que Gaston Pollonais, directeur du journal *Le Soir* ou Arthur Meyer directeur du journal orléaniste *Le Gaulois*. Tous deux reprenaient les affirmations antisémites (même si certaines leur paraissaient excessives) et s'opposaient à la campagne de révision pendant l'Affaire.

Dans ce discours sur les Juifs tenu à propos de l'antisémitisme, d'aucuns verront dans ce dernier une finalité positive : les Juifs « débusqués »

23. G.R. D. HAGUENAU, *Discours*, op. cit., p. 109.

24. G.R. J. H. DREYFUSS, « La solidarité d'Israël », 30 septembre 1886, *Sermons*, op. cit., p. 149-151.

25. G.R. D. HAGUENAU, « Le Juif oublieux de son origine », Kippour, 1895, *Discours*, op. cit., p. 70.

26. G.R. D. HAGUENAU, id., p. 109-11227. G.R. I. BLOCH, 1er jour de Pâque, 29 mars 1896, *Sermons*, op. cit., p. 227, 229.

et arrachés à leur indifférence religieuse par les antisémites devraient réagir en revenant à leur judaïsme.

Dieu aurait permis l'antisémitisme pour que les Juifs assimilés prennent conscience de leur ingratitude à Son égard. Eux qui Lui doivent « la fortune, les honneurs, le pouvoir (...). Ils n'ont plus la crainte de Dieu, il faut qu'ils s'amendent par peur des hommes »²⁷.

L'échec de l'assimilation, pour laquelle, au nom de leur amour de la France, les Juifs ont abandonné leur judaïsme, doit s'accompagner d'une renaissance de celui-ci : « Que cette recrudescence de haine ait au moins pour résultat de nous faire rentrer en nous-mêmes, de serrer nos rangs autour de cette sainte Torah qui a toujours été notre force et notre soutien » s'exclame en 1900 le grand rabbin Emile Lévy de Bayonne.²⁸

La « rejudaïsation » commence par une bonne connaissance de l'histoire juive, qui permet de lutter contre les préjugés. Parmi ces préjugés on compte celui selon lequel, les Juifs constitueraient « une race abâtardie »²⁹, et lâche. Or il suffit lors d'une célébration de la fête de *Hanouccah*, de rappeler le courage des Maccabées pour souligner combien depuis l'Antiquité les Juifs ont su témoigner d'héroïsme en combattant.

Autre préjugé : Israël, parce que peuple élu, aspirerait à « une domination universelle ». Or la vocation d'Israël est de témoigner d'un engagement éthique et spirituel et d'associer les peuples à sa mission, de les (y) hausser »³⁰. Il ne saurait être question d'« une race supérieure ». Au contraire l'élection est une source non de privilèges mais de « saintes obligations auxquelles il faut satisfaire sous peine de déchéance », écrit le grand rabbin Michel A. Weill en 1880³¹.

Quant à l'argument selon lequel l'élection d'Israël en fait un peuple inassimilable, il est démenti par l'Histoire. Ironiquement le grand rabbin Isaac Bloch, en 1885, déclare en Algérie : « Oui, les Juifs s'isolèrent si bien que les conciles d'Espagne, alarmés pour l'orthodoxie de leurs ouailles, furent obligés de défendre aux chrétiens de les fréquenter ». L'isolement d'Israël fut le fait des chrétiens qui les parquèrent dans des quartiers : « C'est de cet isolement forcé que ses ennemis s'autorisent aujourd'hui » pour le « calomnier »³².

Aussi ne faut-il pas rougir de cette notion d'élection, ni renoncer au titre d'Israélite, « pas même à ce sobriquet de juif, souvenir de l'ancien fanatisme »³³.

28. G.R. E. LÉVY, *Israël au XIX^e siècle*, op. cit., p. 13.

29. G.R. D. HAGUENAU, Hanouka 1894, *Discours*, op. cit., p. 53.

30. Rabbin I. SCHWARTZ de Bruxelles, *De la prétendue infériorité de la race juive*, 11 septembre 1904, Bruxelles, 1904, p. 8-9.

31. G.R. M. A. WEILL, *La chaire israélite ancienne et moderne*, Paris, 1880, p. 302, 307-308.

32. G.R. I. BLOCH, « L'isolement d'Israël », *Sermons*, op. cit., p. 112.

33. G.R. M. A. WEILL, *La chaire israélite*, op. cit., p. 305.

L'antisémitisme serait aussi un rappel de l'élection d'Israël, dont la souffrance en tant que « peuple de prêtres » selon la Bible serait subie pour le salut de l'humanité. « Peut-être faut-il qu'Israël souffre pour qu'il n'oublie pas son sublime sacerdoce (...) », déclare le grand rabbin Isaac Bloch à des enfants. « Son martyrologe est le livre d'or du progrès. Il gémit sous le joug de l'Égypte pour recevoir la loi sur le Sinaï (...). Jérusalem détruite entraîne dans sa chute les vieilles religions païennes avec leur morale farouche ». La crise antisémite contemporaine annoncerait alors peut-être « les premiers tressaillements d'un enfantement nouveau »³⁴.

Un autre préjugé revient souvent dans le discours antisémite : les Juifs ne sauraient être des patriotes puisque rituellement ils prient pour un retour « l'an prochain à Jérusalem », sur leur terre ancestrale.

On préviendra une telle critique en affirmant, par exemple, avec le rabbin Moïse Schuhl de Saint-Étienne, en 1886, que la Jérusalem dont il est question dans le rite est une ville universelle. Pas un Juif français ne serait « disposé à échanger son titre de citoyen français contre celui de citoyen de la Palestine, dut-elle même être régie par un prince de la race de David » (le Messie). Et de rassurer ses coreligionnaires : « La Jérusalem que vous appelez de vos vœux ne pourra pas être la capitale d'un pays israélite puisqu'il n'y a plus et qu'il n'y aura plus de peuple israélite »³⁵.

Le rabbin Isaac Schwarz dans un sermon à Bruxelles en 1905 ira plus loin affirmant que si le sionisme se réalisait, le départ des masses juives constituerait « le plus douloureux des exodes » à l'instar de celui de Babylone ou d'Espagne en 1492³⁶. La religion de la Patrie prime tout.

C'est cet argument patriotique qu'on reprendra pour confondre les antisémites. Ainsi, rhétoriquement le grand rabbin J.-H. Dreyfuss de Paris les fera apostropher par les soldats morts pour la France : « De quel droits séparez-vous les vivants, vous qui nous avez fraternellement ensevelis et réunis dans le même tombeau ? ». Ainsi fera-t-il habilement un parallèle entre Israël et la France que « la jalousie n'a pas plus épargnée »³⁷.

Si les sermons sont une source significative de la réaction des rabbins à l'antisémitisme, même si certains sont publiés, ils touchent essentiellement

34. G.R. I. BLOCH, « Soyez forts et courageux : cérémonie d'initiation religieuse », 13 juin 1897, *Sermons, op. cit.*, p. 260-261.

35. G.R. M. SCHUHL, *La Patrie Juive*, Synagogue de Saint-Étienne, le 1er jour de Pâque, 20 avril 1886, Paris, 1886. Certaines des formulations de ce sermon seront critiquées par le G.R. L. Wogue.

36. Rabbin I. SCHWARZ, *Jérusalem*, Sermon prononcé au temple de Bruxelles, le 7^e jour de Pessah 5665 (26 avril 1905), Bruxelles, 1905, p. 9-10.

37. G.R. J.H. DREYFUSS, Allocution prononcée au service funèbre organisé par les soins de la société « Le Souvenir Français », 20 juin 1896, p. 337 (fin du recueil) et 29 septembre 1891, *Sermons, op. cit.*, p. 273.

un public juif. La presse juive et non juive constitue une autre source importante. Elle sera exploitée par quelques rabbins pour répondre à des articles malveillants.

Ceux-ci sont d'une part souvent le fait de nationalistes catholiques ou de curés, et d'autre part, ils visent les soi-disant « racisme » et « cruauté » des textes juifs traditionnels. Nous allons en donner quelques exemples.

En 1886, une polémique oppose le grand rabbin Isaac Lévy de Vesoul au journal *Le Réveil* de la Haute-Saône. Celui-ci affirmait que le Talmud stipulait que « le meilleur des *goïm* mérite la mort ». Après avoir montré la fausseté de cette citation, la grand rabbin dénonce le fait que le journal veuille « introduire dans la Haute-Saône » un antisémitisme né en Allemagne : « Venez donc, après cela, nous donner des leçons de patriotisme ! »³⁸. Après deux échanges de correspondance, le grand rabbin, face à la mauvaise foi de ses interlocuteurs, se verra conseiller de ne plus répondre. Le grand rabbin Lazare Wogue suggérera à Isaac Lévy de publier ses réponses sous forme de brochure.

En janvier 1901, le grand rabbin Zadoc Kahn écrira au président de la Chambre des députés pour dénoncer le discours d'un de ses élus, M. Lasies, qui reprenait toujours les mêmes citations tronquées du Talmud selon lesquelles les Juifs devraient « tuer » les non-Juifs. Zadoc Kahn note tout d'abord que le Talmud est sévère parfois pour les idolâtres (et notamment les Romains qui ont persécuté les Juifs), mais n'y associe jamais les chrétiens. Par ailleurs, il s'en prend à un faux cité par le député qui ferait état d'un appel de l'Alliance israélite universelle proclamant aux Juifs polonais que la Galicie doit devenir « notre royaume ». Il « rassure » aussi le député qui affirmait que quiconque, non-Juif, lirait le Talmud serait passible de la peine de mort, lui indiquant de bonnes traductions³⁹.

La même année *L'Écho d'Oran* publia un article d'un curé du département, M. Bossi, affirmant que le Talmud d'après Maïmonide demandait de tuer les chrétiens. Dans un article antérieur, ce même curé soutenait la thèse du crime rituel. Le grand rabbin Netter y répondra invoquant une bulle d'Innocent IV de 1247 qualifiant de « crime inhumain et incompatible avec la piété » la persécution des Juifs. Il rappelle que les premiers chrétiens ont été victimes des mêmes calomnies et que l'accusation de crime rituel a conduit en 1870 au massacre de missionnaires et d'Européens en Chine, et

38. *A.I.*, 1886, T. 47, p. 395-396. Le journal fera paraître une nouvelle attaque répondant au grand rabbin, à propos des Allemands antisémites, qu'« ils ont eu une idée juste dans son principe mais qu'ils ont exagéré ».

39. *U.I.*, 1900-1901, T. 56, p. 618 sq. Selon l'éditorialiste de *L'Univers Israélite*, M. Lasies aurait voulu dénoncer la soi-disant immoralité talmudique parce qu'était en discussion un projet de loi contre les Congrégations au sein desquelles circulait un ouvrage théologique qui avait ému la Chambre, Congrégations dont on dénonçait la violence antisémite.

qu'en 1891 cela faillit se reproduire à Madagascar contre des Français. Il ironise sur le fait que M. Bossi prétende enseigner « au nom d'un Dieu d'amour et de vérité »⁴⁰.

En 1892, Le grand rabbin Z. Kahn écrira à *La Libre Parole* qui annonçait qu'un boucher juif avait tué un enfant chrétien et qui affirmait d'après le Talmud, que les Juifs étaient « coutumiers des sacrifices humains ». Les premiers chrétiens accusés de la sorte par les païens invoquaient « précisément la loi juive » farouchement opposée à de tels sacrifices! Et le grand rabbin de rappeler que « les papes les plus illustres dont le noble Léon XIII est le digne successeur n'ont cessé de s'élever contre cette accusation »⁴¹.

Les réponses rabbiniques consistent non seulement à mettre les polémistes chrétiens en contradiction avec l'histoire de l'Église, mais aussi avec leur jugement sur certains événements de l'actualité, comme par exemple le massacre des Arméniens.

Ainsi, le grand rabbin Z. Kahn, en 1897, enverra une lettre à la presse s'insurgeant de ce que certains « journaux français et chrétiens » aient « applaudi » aux saccages de magasins et de synagogues en Algérie à Mostaganem suite à une rixe entre des « excursionnistes surexcités » et des jeunes juifs, « oubliant que les attentats contre les personnes ne sont pas moins odieux en Algérie qu'en Arménie ». Cette violence s'est déchaînée « sans souci de l'honneur de la France ni même de ses intérêts ».⁴²

Juste avant de présenter la lettre du grand rabbin, *L'Univers Israélite* mentionnait les oboles importantes que les Juifs avaient données à des œuvres et écoles chrétiennes, témoignant ainsi de l'inanité de certaines « thèses » chrétiennes concernant le soi disant antichristianisme des Juifs.

Le grand rabbin de Lille enverra en 1890 une lettre à l'archevêque pour qu'il demande aux prêtres de son diocèse d'intervenir auprès de la presse catholique afin qu'ils fassent « cesser cette guerre mesquine et si mal fondée ». Il signale qu'un Juif a cru devoir saisir la justice face aux attaques de la presse. Quant à lui, il « pense que l'intervention, dans ces querelles, des ministres des deux religions issues du Sinaï ferait plus pour la paix interconfessionnelle que l'intervention temporelle ». L'archevêque répondra positivement, demandant cependant que sa réponse ne soit pas publiée, même s'il ne « demande nullement le secret de (ses) réponses »⁴³.

40. *A.I.*, 24 janvier 1901, T. 62, Lettre du 15 janvier envoyée à *L'Écho d'Oran*, p. 28-29.

41. *A.I.*, 1892, T. 53, p. 218.

42. *U.I.*, 28 mai 1897, T. 52, 2, p. 298.

43. *U.I.*, 16 octobre 1890, T. 46, p. 68-69. Le journal publiera cependant un extrait de la lettre de l'archevêque après ce commentaire : « Ainsi Monseigneur tour à tour nous permet et nous défend de parler. (...) C'est selon le mot du Talmud, ordonner à quelqu'un de briser le vase sans laisser échapper la liqueur ».

En 1898, le rabbin Jules Bauer d'Avignon écrira à la presse pour protester contre les propos tenus par le curé de la ville à l'égard du maire soupçonné (à tort) de vouloir transférer la synagogue dans un oratoire chrétien et qualifié de ce fait d'« anti-français ». Le rabbin rappelle au curé qu'il doit au judaïsme « son Dieu, sa Bible (...) ». Il demande à ce qu'on prêche « la parole du Lévitique » répétée par Jésus Christ : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »⁴⁴.

Enfin, le climat antisémite de l'époque va donner une dimension particulière à certains incidents. C'est notamment le cas en Algérie.

En 1892 dans le *Petit Alger*, journal appartenant à un Juif, on va dénoncer la campagne menée contre le rabbin Stora de Bône, qui avait dans un sermon affirmé que l'école laïque sans instruction religieuse était « bâtie sur du sable ». La presse antisémite, note le *Petit Alger*, n'a pourtant pas relevé que peu auparavant, c'était un jeune garçon juif d'Alger qui avait eu le premier prix de composition française au concours général des lycées de France et d'Algérie, témoignant ainsi de l'attachement des Israélites à cette école laïque.⁴⁵

En Algérie, le climat antisémite n'était pas sans influence sur le comportement ambigu des autorités. Ainsi, lorsqu'à l'occasion du nouvel an le grand rabbin Bloch demanda au gouverneur général, M. Laferrière (en 1899), que la sécurité des Juifs soit assurée, il se vit répondre que ceux-ci « devaient avoir le respect de la droiture et de l'humanité, et (...) surtout que l'on a d'autant moins besoin d'être défendu par la force publique qu'on sait mieux se faire aimer »⁴⁶.

La presse antisémite s'en prend beaucoup, on l'a vu, au prétendu « racisme » du Talmud. Un autre thème bien sûr sera développé avec l'Affaire Dreyfus, c'est celui de la trahison des Juifs.

En 1903, le grand rabbin Auscher de Besançon écrit à *La Libre Parole* qui affirmait que de nombreux Juifs auraient trahi pendant la guerre de 1870, et qui rappelait que c'est un Juif, Deutz, qui avait trahi la duchesse de Berry. Après avoir demandé au journal de produire la date et le texte des jugements qui ont condamné « les soi-disant traîtres » de 1870, il répond à propos de Deutz que son acte est postérieur à sa conversion au catholicisme, où « il fut tenu sur les fonds baptismaux par le Pape (...). Or, faut-il après cela le prendre à notre compte ou vous le laisser à vous ? (...). Ce n'est pas par conséquent

44. *U.I.*, 5 août 1898, T. 53, 2, p. 644-645.

45. Extrait du « *Petit Alger* », paru in *U.I.*, T. 47, p. 759-760. L'article s'achève en ironisant sur le fait que les journaux antisémites d'Alger « affirmeront avec ce cynisme drumontesque qui les caractérise, que le jury du concours n'était composé que de juifs ! »

46. *A.I.*, 1899, T. 60, p. 6. Les *A.I.* commentent ainsi : « après les violences de tous genres » subies par les Juifs algérois, « M. le Gouverneur est vraiment bien bon (...) de leur prêcher l'amour de leurs persécuteurs ».

le juif Deutz mais bien le catholique Deutz qui a trahi une reine, après avoir déjà trahi le Dieu de ses ancêtres »⁴⁷.

La violence des attaques antisémites dans la presse laisse les Juifs désarmés dans la mesure où la loi ne poursuit que lorsque sont mis en cause des individus et non des classes d'individus. C'est ce que déplore en 1887 le grand rabbin Lazare Wogue dans *L'Univers Israélite* : « Respect à ceux-ci, plein pouvoir sur celles-là. (...) Grâce au silence de la loi, (...) l'on a pu crier dans les rues *l'Expulsion des Juifs*; (...) et une feuille algérienne a pu imprimer des phrases comme celles-ci : il faudra, pour détruire la féodalité des seigneurs d'Israël ... un *massacre général de tous les descendants d'Abraham* ». Quant au respect des individus, il est même « illusoire ». Ainsi en 1886 « quelques énergiques » qui avaient « prêché le pillage et la ruine d'un banquier très connu » (Rothschild) firent valoir qu'ils s'en étaient pris à lui non en tant qu'individu mais comme « représentant d'une classe » (non protégée par la loi). Ils furent « blanchis » par douze jurés parisiens ! Mais après avoir signalé l'échec électoral d'un candidat antisémite au Parlement, le grand rabbin Wogue conclut, optimiste : « Ceci prouve, une fois de plus que l'antisémitisme n'est pas un vice français »⁴⁸.

Au terme de cette étude on peut dire que le comportement des rabbins français pendant la crise antisémite ne fut pas unique. Les uns, sincèrement ou rhétoriquement, ont minimisé l'antisémitisme en tant que « mal français », d'autres, plus minoritaires, au contraire en ont pris la juste mesure et diront leur déception de la France. D'autres enfin voudront « répondre » aux antisémites à partir de stratégies à usage externe et interne.

Stratégie externe : il s'agit principalement de retourner contre les antisémites leurs propres arguments (ex : ce sont eux les anti-patriotes puisqu'ils divisent les Français en introduisant en France un « vice » allemand, l'antisémitisme, etc.).

Stratégie interne : l'antisémitisme va être exploité pour dénoncer les Juifs déjudaïsés (qui en seraient indirectement responsables), susciter un sursaut des Israélites indifférents et un retour au judaïsme.

Ceci étant dit, il est clair qu'il n'y a pas eu de la part de la communauté juive française une réponse politique concertée, organisée, systématique, tant le désarroi était grand du fait de l'impréparation mentale et, en conséquence, de l'appréciation erronée de la portée des événements.

Cette impuissance sera dénoncée par certains responsables de la presse juive. Après le grand rabbin Lazare Wogue, son successeur à la tête de la rédac-

47. *U.I.*, 20 février 1903, T. 58, 1, p. 693-694.

48. Id., « La liberté de la presse », 16 juillet 1887, T. 42, p. 644-645.

tion de *L'Univers Israélite*, Isaïe Levaillant, au moment des élections consistoriales de 1896, fera le constat suivant⁴⁹, résumant parfaitement la situation de l'époque et le contexte de notre présente étude. Il attend du renouvellement du Consistoire central « l'abandon de la conduite (...) trop pusillanime (...) en face de l'antisémitisme » ce qui devrait « inaugurer, de la part du judaïsme français et du corps qui en est l'expression la plus haute, une ère de lutte et de résistance ». Et de stigmatiser « l'indifférence où il (l'antisémitisme) semble laisser les juifs eux-mêmes. (...) Et qui donc encore a accredité cette légende que les juifs ont au plus haut point le sentiment de la solidarité (...). Sans doute, il s'est produit d'honorables exceptions (...). Mais ceux qui pouvaient provoquer une action de ce genre et la diriger ont préféré s'abstenir. (...). Mais la crise s'est aggravée, (...), et l'orage s'est transformé en tempête. (...) Le mensonge, tous les jours audacieusement et cyniquement répété, a fini, faute de contradiction, par prendre l'aspect de la vérité. (...) Les pouvoirs publics n'y résistent pas et le gouvernement, tout en condamnant l'antisémitisme, le subit dans la pratique journalière de l'administration, à tel point que le principe constitutionnel de l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics est resté plus d'une fois lettre morte. (...). N'avons nous pas eu cet étrange spectacle d'un gouvernement modéré et libéral honorant publiquement l'orateur des réunions séditionnelles (à l'occasion des obsèques du marquis de Mores, une des figures du mouvement antisémite) ? Si de pareil symptômes ne sont pas suffisamment alarmants, de quoi donc devons nous nous inquiéter ? (...) On n'a pas encore, à cette heure, inquiété les juifs dans leur sécurité personnelle (...). Sont-ce ces catastrophes qu'on veut attendre pour agir ? »

Elles se produiront près de cinquante ans plus tard.

Jean-Marc CHOURAQUI

49. Id, 11 septembre 1896, T. 51, « Les élections consistoriales et l'antisémitisme », p. 740-743. Article signé B. M. Il s'agit d'Isaïe Levaillant.